

CiDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Rhône - Arc Alpin
Interdépartemental



Nos prestations :

- Formations
- Sensibilisations
- Interventions en milieu scolaire
- Ateliers

Catalogue 2025

Sommaire

Qui sommes-nous ? p.3



Les prestations d'actions de sensibilisations et de formations à destination des professionnel·les et étudiant·es

L'égalité femme-homme..... p.8

Les violences sexistes et sexuelles p.12

Les violences sexistes et sexuelles au travail p.15

Les violences conjugales et intrafamiliales p.19

Le droit de la famille p.23

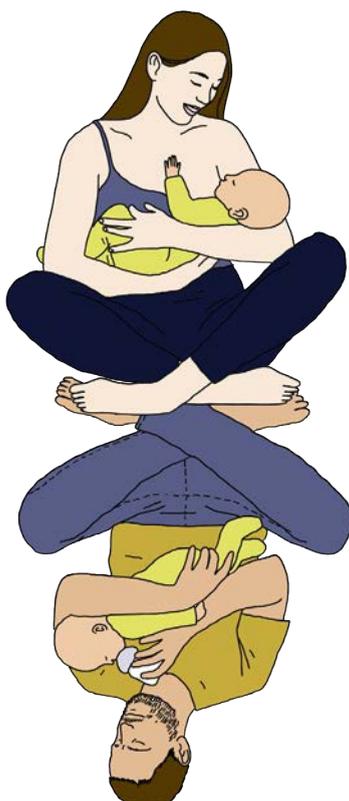


Les prestations d'interventions en milieu scolaire p.27



Les prestations d'ateliers jeunes, étudiant·es et adultes p.31

Conditions Générales de Vente p.40



Qui sommes-nous ?

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Rhône Arc alpin Interdépartemental est une association loi 1901 qui, depuis sa création pour le Rhône en 1974, œuvre à la promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès à l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes.**

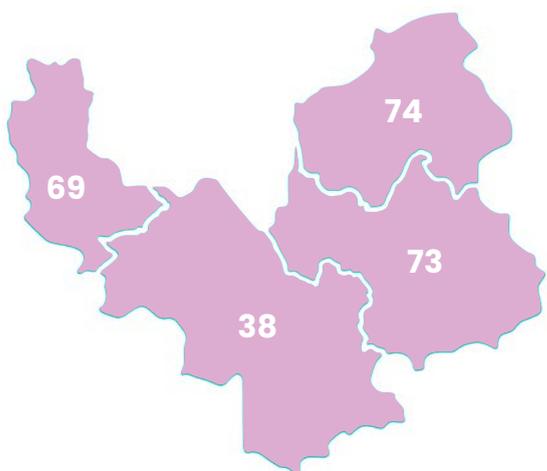
Le CIDFF Rhône Arc Alpin partage un savoir-faire capitalisé depuis 1974 tenant compte de l'évolution des droits des femmes et de leur place dans la société.

L'association est membre de la Fédération Nationale des CIDFF, la FN-CIDFF.

Le CIDFF remplit plusieurs missions :

- **Une mission d'information et de sensibilisation des publics** dans les domaines professionnel, juridique, de la vie personnelle et familiale et de l'égalité et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- **Une mission d'accompagnement vers l'activité** pour conduire les femmes vers l'autonomie financière et sociale.
- **Une mission d'accompagnement à la lutte contre les violences** et à la levée des freins **de la vie personnelle et familiale.**
- **Une mission de formation** à destination de professionnel·le·s des secteurs privé, public et associatif, pour leur permettre de développer des savoir-faire professionnels, personnels et de se constituer des méthodes et outils de travail opérationnels.

Le CIDFF Rhône Arc alpin Interdépartemental est implanté sur 4 départements :



12 373

Personnes informées
individuellement dont

79,4 %
de femmes

27 600

Demandes individuelles

6 380

Personnes informées
en collectif dont

70 %
de femmes

996

Sessions collectives

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MUTUALISÉ SUR 4 DÉPARTEMENTS :

15 344

Appels sur l'année

+ de 70

Lieux de permanence

4

Accueillantes

160

Lignes financières et
subventions

Les prestations de formation et de sensibilisation

FORMATION

La formation professionnelle est définie comme une action qui concourt au développement des compétences mentionnée à l'article L. 6313-1 du code du travail. Ces compétences doivent être mesurables. On parlera d'objectifs pédagogiques opérationnels.

À qui peut s'adresser la formation : Des professionnel·les salarié·es du public, du privé, des indépendant·es, des élu·es, des bénévoles et étudiant·es.



SENSIBILISATION

La sensibilisation est définie comme une action sur laquelle un message fort est délivré à un groupe de personnes avec comme objectif de faire évoluer le regard, permettre une prise de conscience et faire évoluer les comportements, avec la délivrance d'une information. On parlera d'objectifs pédagogiques.

A qui peut s'adresser la sensibilisation : Publics adultes : groupes constitués de demandeur·euses d'emploi, public en insertion, jeunes, groupes en non-mixité de femmes, groupes de parents, groupes scolaires et étudiants, groupes de professionnel·les auprès desquels seule une information est délivrée (conférence, forum, table ronde, atelier, webinaire, etc.)



Des badges sont présents en haut à droite sur les fiches suivantes de ce catalogue pour vous aider à repérer les formations et les sensibilisations en fonction de vos besoins.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les CIDFF ont un agrément de l'éducation nationale pour mener les interventions rentrant dans les séances obligatoires sur la vie affective, relationnelle et sexuelle que les établissements doivent mener. Des salariées du CIDFF sont formées et animent régulièrement des interventions en milieu scolaire sous forme de séance de 1h à 2h selon l'âge des enfants. Nous traitons des sujets de l'égalité, des stéréotypes de genre, du sexisme, du consentement et de la prévention des violences sexistes et sexuelles. Plusieurs jeux et outils sont mobilisés par atelier selon la thématique de la séance, souvent en petit groupe de 15 élèves.

Ces interventions sont à commander sous prestation, le CIDFF ne dispose pas (sauf sous quelques territoires précis) de subvention pour mener ces actions.



ATELIERS

Le CIDFF propose des ateliers ludiques, pratiques et participatifs destinés à des groupes adultes, en particulier des femmes en non-mixité. Ces ateliers visent à soutenir l'autonomie et l'orientation des participantes sur des thèmes essentiels tels que l'égalité femmes-hommes, la parentalité, la prévention des violences, la confiance en soi, l'autonomie financière, l'entrepreneuriat ou encore l'accès aux droits.

Ces ateliers sont éprouvés et proposés au public accompagné par le CIDFF dans ses actions et nous les déclinons à l'extérieur pour les publics des partenaires. Ces interventions sont à commander sous prestation, le CIDFF ne dispose pas de subvention pour mener des ateliers en dehors de ses actions.



L'ADAPTATION DES PRESTATIONS

- **LES CONTENUS**

Pour chaque prestation de formation les contenus et cas pratiques sont revus pour s'adapter aux professionnel·les concerné·es et à leur contexte. Pour les formations intra-entreprises, le public cible est clairement identifié en amont avec le commanditaire sur la proposition de l'offre et/ou le devis.

Pour les formations inter-entreprise, le public cible est indiqué sur la fiche formation correspondante. Un minimum de 6 participant·es inscrit·es est requis pour maintenir la date.

Pour les sensibilisations les outils, supports sont aussi adaptés à chaque type de publics, professionnel·le·s, publics adultes, mixité ou non mixité, âges des publics, territoire etc.

- **INTER-ENTREPRISE (INTER)**

Des dates sont proposées au siège du CIDFF Rhône Arc Alpin sur inscription, bulletin ou lien d'inscription disponible en ligne. Toutes les formations ne sont pas proposées en inter-entreprise, si elles le sont, les dates apparaissent sur un calendrier sur le site.

- **INTRA-ENTREPRISE (INTRA)**

Une structure commande au CIDFF une ou plusieurs sessions. Un devis est systématiquement établi en amont. Les délais à prévoir sont de 2 à 3 mois avant la période ou date souhaitée.

- **INCLUSION ET HANDICAP**

Pour toute demande d'accueil d'une personne à mobilité réduite il sera nécessaire que le CIDFF mène la formation ou la sensibilisation dans un lieu adapté et recherche un local. Merci de le préciser lors de l'inscription ou dès la demande pour une action intra-entreprise ou inter-entreprise.

Pour toute autre demande d'accessibilité des formations ou besoins particuliers, merci de le préciser lors de l'inscription de la personne ou de la commande de la formation. Le CIDFF vous guidera dans les contacts nécessaires si une prestation ou une aide s'impose et fera le point avec vous sur la faisabilité du projet en fonction de la demande. Si des coûts spécifiques sont à prévoir (interprète par exemple) ils ne pourront pas être assurés par le CIDFF.

Contact : formation@cidff-id.fr

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **LES ÉQUIPES INTERVENANTES**

Les intervenant·es sont des professionnel·les salarié·es du CIDFF Rhône Arc Alpin. Pour la plupart des prestations de formations, les formateur·trices interviennent en binôme pluridisciplinaire. Les professionnel·les sont diplômé·es dans leur domaine d'expertise et formé·es à l'ingénierie pédagogique ainsi qu'à l'intervention en milieu scolaire pour les sensibilisations de ce public.

Leur expérience et leur pratique professionnelle quotidienne auprès du public permettent d'apporter une véritable expertise terrain sur les thématiques abordées en formation ou en action de sensibilisation.

- **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Elles sont basées sur une alternance entre des apports théoriques et informatifs, ainsi que des outils inclusifs et participatifs et des exercices pratiques : jeux de rôle, étude de cas, analyse de la situation professionnelle, jeux, quizz, vidéo pour favoriser les apprentissages et le questionnement en formation ou en sensibilisation.

• L'ÉVALUATION

Les actions de formation font l'objet d'une évaluation basée sur un questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation. Tout au long de la formation les acquis des stagiaires sont évalués par des tours de tables et dans certaines formations par des questionnaires de positionnement sur les notions phares.

Dans une démarche d'amélioration continue, toutes nos prestations de formations font l'objet d'une évaluation de la satisfaction des personnes.

Les formations délivrées ne sont pas certifiantes ou qualifiantes.

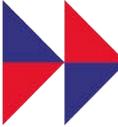
Un certificat de réalisation est délivré à la demande de l'intéressé-e à formuler à formation@cidff-id.fr.

DÉMARCHES QUALITÉ FORMATION

Le CIDFF Rhône Arc Alpin est certifié QUALIOPi Action de formation et inscrit au répertoire public des organismes de formation : [82690196769](tel:82690196769).

Les taux de satisfaction de nos formations en 2024 sont en moyenne de :



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

505 personnes formées en 2024 : 360 femmes, 138 hommes et 7 personnes non-binaires.

L'équivalent de 37 journées entières de formations en 2024.

Ils nous ont fait confiance pour des formations depuis plusieurs années :

- De nombreuses collectivités au local et au national
- Les armées, au national : services sociaux et responsables
- Professionnel·les de justice
- Professionnel·les ou étudiant·es d'établissements d'études supérieures : IEP Lyon Saint Etienne, Université Lyon 01, ENTPE, ENSATT, La COMUE, L'école centrale Ecully
- Commissariats, Gendarmeries, Police municipale, Caserne de pompier
- Structures d'insertion
- Structures d'aide aux victimes
- Bailleurs sociaux
- Professionnel·les du secteur privé



L'égalité femme homme

Pour amorcer des changements de comportements des individus et réduire les inégalités femme/homme dans notre société, il est primordial d'intégrer en continu et de façon transversale ces principes dans son activité professionnelle, bénévole ou autre.

Intégrer l'égalité femme homme dans sa pratique professionnelle

S'outiller, comprendre et adopter ses pratiques dans une équipe de travail



POUR QUI ?

Professionnel·les du secteur public ou privé travaillant en équipe mixte ou en contact avec le public

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Définir** les concepts d'égalité, de mixité, de parité, de stéréotype et de discrimination
- **Démontrer** le rôle des stéréotypes de genre dans les inégalités entre les femmes et les hommes
- **Identifier** les propos et comportements inégalitaires ou discriminants
- **Adopter** une posture (langage et action) en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

CONTENU

- Travail autour des stéréotypes de genre et de leurs liens avec les inégalités de genre
- Définition et illustration des différents concepts pour penser la répartition des femmes et des hommes
- Présentation et prise en main des outils visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses pratiques professionnelles
- Description des obligations légales de la structure employeuse en matière d'égalité professionnelle et présentation des dispositifs et relais pour les victimes et témoins de discriminations au travail en point focus

MÉTHODE

- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, quizz, planches d'images)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrice

Juriste, Chargée d'intervention égalité ou Chargée d'accompagnement violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 1 600 € ttc sur devis, hors trajets
- Inter : 200 €

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Métiers de l'éducation, comprendre et transmettre les enjeux d'égalité

S'outiller, comprendre et adapter ses pratiques avec le public jeunes et enfants



POUR QUI ?

Professionnel·les de l'éducation, enseignant·es, animateurs·trices, éducateurs·trices.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Démontrer** les interactions entre les stéréotypes de genre, les discriminations et les inégalités de genre
- **Identifier** les ressources et les relais en matière d'égalité et de discriminations
- **Adopter** sa posture professionnelle (langage et actions) au principe de l'égalité entre les femmes et les hommes
- **Créer** des projets et contenus pédagogiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

CONTENU

- Définition et mise en lien entre des stéréotypes de genre et les inégalités
- Définition et illustration des différents concepts pour penser la répartition des genres
- Présentation et prise en main d'outils visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans ses pratiques professionnelles (communication, jeux, orientations possibles face aux discriminations ou violences)
- Cas pratiques, théâtre forum et court-métrage vidéo pour illustrer et agir face aux inégalités de genre et au sexisme

MÉTHODE

- Alternance entre contenus théoriques et mises en pratiques
- Mobilisation de supports visuels (diaporama, vidéos). Activités participatives (débat, cas pratiques, quizz, jeux). Expérimentations de jeux et outils d'animation de débat à destination des enfants, jeunes et adultes
- Support, ressources en ligne données aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrice

Juriste, Chargée d'intervention égalité ou chargée d'accompagnement violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 1 600 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Maîtriser les bases du principe de montage de projet et de budget intégrant l'égalité



POUR QUI ?

Professionnel·les des collectivités locales (agent·es politique de la ville, ressources humaines, égalités...) et opérateurs·trices du contrat de ville.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Définir, comprendre et être outillé·e** sur les enjeux de l'égalité femme-homme plus particulièrement sur les quartiers politique ville
- **S'approprier** la démarche de budgétisation genrée et d'intégration transversale
- **Analyser** la question de l'égalité dans un projet en politique de la ville
- **Mobiliser** des leviers et des ressources pour une meilleure intégration de la question de l'égalité dans un projet et son budget

CONTENU

- Définitions des notions de l'égalité : mixité, parité, sexisme, préjugés, stéréotypes, discrimination, intersectionnalité
- Des exemples d'inégalité dans la société et sur les territoires politique de la ville : les chiffres clés et les leviers d'action
- Contexte et outils de la budgétisation genrée
- Outils d'analyse et d'aide à la prise en compte de l'égalité dans les projets politique de la ville pour une meilleure répartition des budgets sensibles au genre
- Identification des leviers et ressources mobilisables pour intégrer l'égalité dans les projets

MÉTHODE

- Alternance entre contenus théoriques et mises en pratiques
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (échanges-débats, cas pratiques, quizz, post-it, ...)
- Travail en sous-groupe sur les projets des participant·es
- Support, ressources en ligne donnés aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Responsable de projet et de pôle

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 1 600 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER

formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité





Les violences sexistes et sexuelles

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent toutes les formes de violences commises sur une personnes sur la base de son genre. Ces violences sont en grande majorité tournées contre les femmes. Elles peuvent avoir lieu dans la sphère privée, à la maison mais aussi dans la sphère publique, lieux d'étude, transports en commun, soirées, évènements festifs ou encore au travail (voir les prestations violences sexistes et sexuelles au travail).

Introduction aux violences sexistes et sexuelles

Être informé-e, comprendre les concepts, orienter



POUR QUI ?

Professionnel·les ou bénévoles, étudiant·es.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Reconnaître** les violences sexistes et sexuelles
- **Distinguer** les infractions sexistes et sexuelles via le cadre légal
- **Orienter** une victime de violences sexistes et sexuelles.

CONTENU

- Les différentes formes de violences, le consentement
- Le cadre législatif, que dit la loi en matière de harcèlement et violences sexistes et sexuelles
- Les démarches et les recours pour faire valoir ses droits, afin d'orienter ou de s'orienter
- Les orientations et dispositifs existants internes ou externes

MÉTHODE

- Supports PowerPoint, outils participatifs type quizz, apports théoriques et jeu Olympe
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
8 à 15 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1/2 journée, 3h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences ou d'intervention égalité et violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 1 200 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité

Définir les violences sexistes et sexuelles, accueillir et orienter une victimes

S'outiller, comprendre, prévenir, accueillir et orienter une victime



POUR QUI ?

Professionnel·les ou bénévoles, un format étudiant·es est déclinable sous des modalités spécifiques, se rapprocher du service.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Définir** les violences sexistes sexuelles et expliquer leurs impacts
- **Traduire** les comportements sexistes et sexuels en infractions pénales
- **Recueillir** la parole d'une victime en adoptant la bonne posture
- **Orienter** une victime de violences sexistes et sexuelles aux relais adéquats

CONTENU

- Notions : Les différentes formes de violences, le consentement
- Le cadre législatif, que dit la loi en matière de harcèlement et violences sexistes et sexuelles, connaître les démarches et les recours pour faire valoir ses droits, afin d'orienter ou de s'orienter
- Travail de pratiques facilitantes, l'accueil, l'information et l'orientation des victimes de harcèlement et violences sexistes et sexuelles
- Les orientations et dispositifs existants dans l'établissement et en dehors

MÉTHODE

- Analyse de situations
- Supports PowerPoint, outils participatifs type Quizz, apports théoriques, vidéo, supports visuels
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences ou d'intervention collective égalité prévention violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets
- Inter : 350 €

Lieu

Sur demande
Inter : CIDFF - 18 place tolozan
- 69001 Lyon
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité





Les violences sexistes et sexuelles au travail

Les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) dont le harcèlement, constituent des faits qui prennent racine dans les discriminations et les rapports de domination entre les femmes et les hommes qui s'opèrent dans la société. Ils touchent tous les milieux et secteurs d'activité. Les VSST incluent le harcèlement sexiste et sexuel, le sexisme ordinaire, les remarques sexistes, les agissements, les agressions et autres actes de violences en lien avec le genre des victimes.

Les violences sexistes et sexuelles au travail, les comprendre pour les prévenir

Être informé-e, comprendre les concepts, orienter



POUR QUI ?

Professionnel·les de la fonction publique ou salarié·es du privé. Personne n'ayant pas à prendre en charge une situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître** les différentes facettes du sexisme au travail
- **Appréhender** les définitions juridiques et les obligations de l'employeur
- **Connaître** les orientations possibles dans son cadre de travail

CONTENU

- Définitions et formes des violences sexistes et sexuelles
- Le contexte juridique en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail en fonction publique ou privée
- Les processus à l'œuvre chez les auteur·es et les victimes
- Aide à la prise en compte de l'égalité dans les projets politique de la ville pour une meilleure répartition des budgets sensibles au genre
- Identification des relais possibles sur les situations

MÉTHODE

- Alternance entre contenus théoriques et échanges participatifs
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, quizz,...)

ÉVALUATION

- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
8 à 15 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1/2 journée, 4h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences ou d'intervention égalité et violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 1 200 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, l'affaire de tous·tes

S'outiller, comprendre, prévenir, accueillir et orienter une victime



POUR QUI ?

Professionnel·les de la fonction publique ou salarié·es du privé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Repérer** les différentes facettes du sexisme en entreprise
- **Reconnaître** les violences sexistes et sexuelles au travail
- **Connaître** les différents niveaux de prévention possible pour agir sur le sexisme au travail
- **Connaître** des moyens d'action et agir face à des situations

CONTENU

- Notions sur l'égalité femme homme et les discriminations
- Définition et formes des violences sexistes et sexuelles
- Le contexte juridique en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail en fonction publique ou privée
- Compréhension du vécu des victimes de violences
- Savoir réagir face au sexisme, à un agissement sexiste ou sexuel, prise en charge et orientation de la victime, recueil des données...
- Identification des relais possibles sur les situations

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, cas pratiques, quizz,...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences ou d'intervention collective égalité prévention violences, dont une cadre

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets
- Inter : 350 €

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr
Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité

Le rôle et la responsabilité des fonctions managériales et directions face aux violences sexistes et sexuelles

S'outiller, comprendre, prévenir, accueillir et orienter une victime dans sa posture et son rôle managérial



POUR QUI ?

Professionnel·les de la fonction publique ou salarié·es du privé exerçant une fonction managériale ou de direction.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Repérer** les différentes facettes du sexisme en entreprise
- **Reconnaître** les violences sexistes et/ou sexuelles au travail
- **Connaître** les différents niveaux de prévention
- **Connaître** des moyens d'action et agir face à ces situations dans une posture managériale

CONTENU

- Définition et formes des violences sexistes et sexuelles au travail
- Le contexte juridique en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail en fonction publique/privé
- Compréhension du vécu des victimes de violences
- Réagir face au sexisme, à un agissement sexiste ou sexuel, prise en charge et orientation de la victime, recueil des données...
- Identification des relais possibles sur les situations

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, cas pratiques adaptés à la fonction managériale, quizz, ...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences ou d'intervention collective égalité prévention violences, dont une cadre

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité





Les violences conjugales et intrafamiliales

En France aujourd'hui, 87 % des victimes de violences conjugales sont des femmes. Ce constat résulte du rapport de domination entre les femmes et les hommes à l'oeuvre dans notre société. Ces violences ne sont pas toujours physiques. Le repérage, l'accueil, l'orientation et la prise en charge des victimes peuvent être l'affaire d'un grand nombre de professionnel·les et sur divers lieux, y compris en tant qu'employeur ou collègue sur son lieu de travail. Lorsque les enfants ou d'autres membres de la famille sont impliqués, co-victimes ou victimes, nous parlerons de violences intra-familiales.

Violences conjugales, on en parle au travail

Connaitre les violences conjugales, accueillir et orienter une victime dans le cadre professionnel



POUR QUI ?

Professionnel·les de la fonction publique ou salarié·es du privé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Comprendre et repérer** les situations de violences conjugales au travail
- **Connaître** le cadre juridique autour des situations de violences conjugales
- **Permettre** une première prise en charge d'information et d'orientation des victimes de violences conjugales

CONTENU

- Définition et identification des formes de la violence et du cycle de la violence
- Le contexte juridique en matière de lutte contre les violences
- Compréhension du vécu des victimes et stratégie de l'auteur
- Les conséquences des violences pour la victime, personnelles et professionnelles
- Appréhension des concepts liés à la victimologie : traumatisme, emprise, domination
- Réagir face aux violences : prise en charge, recueil de parole et orientation de la victime
- Les orientations et relais existants internes et externes

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama, vidéos) et activités participatives (débat mouvant, cas pratiques, quizz, chiffres clés,...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires avec les orientations

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets

Lieu

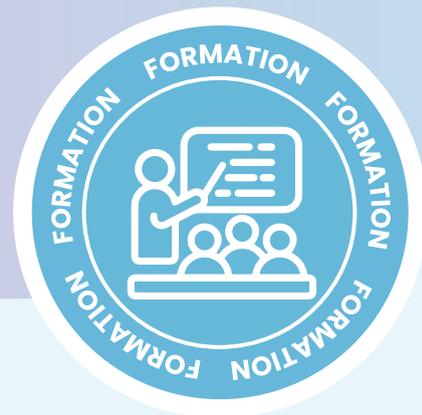
Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr
Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Les violences conjugales, les (re)connaître et agir



POUR QUI ?

Professionnel·les amené·es à accueillir, informer, orienter ou accompagner les femmes victimes de violences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Définir** les violences conjugales et le cadre législatif de protection des victimes
- **Repérer/Identifier** les processus à l'œuvre engendrant/provoquant les violences et leurs conséquences sur les victimes
- **Proposer** une posture, un accompagnement et des orientations adaptées aux victimes

CONTENU

- Définitions, et formes de la violence
- Le contexte juridique en matière de lutte contre les violences
- Processus à l'œuvre dans les violences conjugales : stratégie de l'auteur, vécu des victimes
- Appréhension des concepts liés à la victimologie : traumatisme, emprise, domination
- La prise en charge des victimes de violences : la posture à adopter ;
- Les orientations et relais existants

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, cas pratiques, quizz, ...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets
- Inter : 350 €

Lieu

Sur demande
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr
Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité

Comprendre les situations des mineur·es victimes de violences intra-familiales pour repérer et orienter



POUR QUI ?

Professionnel·les travaillant avec des enfants et pouvant être confrontés·es à des situations d'enfants victimes de violences intra-familiales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Comprendre et repérer** les situations d'enfants victimes de violences intra-familiales : victimes directes et co-victimes
- **Connaître** le cadre légal qui protège les mineurs victimes
- **Permettre** une première prise en charge d'information et d'orientation des victimes

CONTENU

- Définitions et formes des violences
- Le contexte juridique en matière d'enfants victimes et co-victimes
- Les mesures de protections judiciaires et administratives
- Les conséquences sur l'enfant exposé aux violences
- Identification des relais et orientations existants

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama) et activités participatives (jeux, brainstorming, cas pratiques, quizz, ...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
6 à 12 personnes

Prérequis

Avoir suivi la formation sur l'accompagnement des victimes de violences conjugales du CIDFF, ou sur preuve auprès d'une autre structure

Durée

1 journée, 7h

Formatrices

Binôme : Juriste et Chargée d'accompagnement violences

Dates

Sur demande

Tarifs

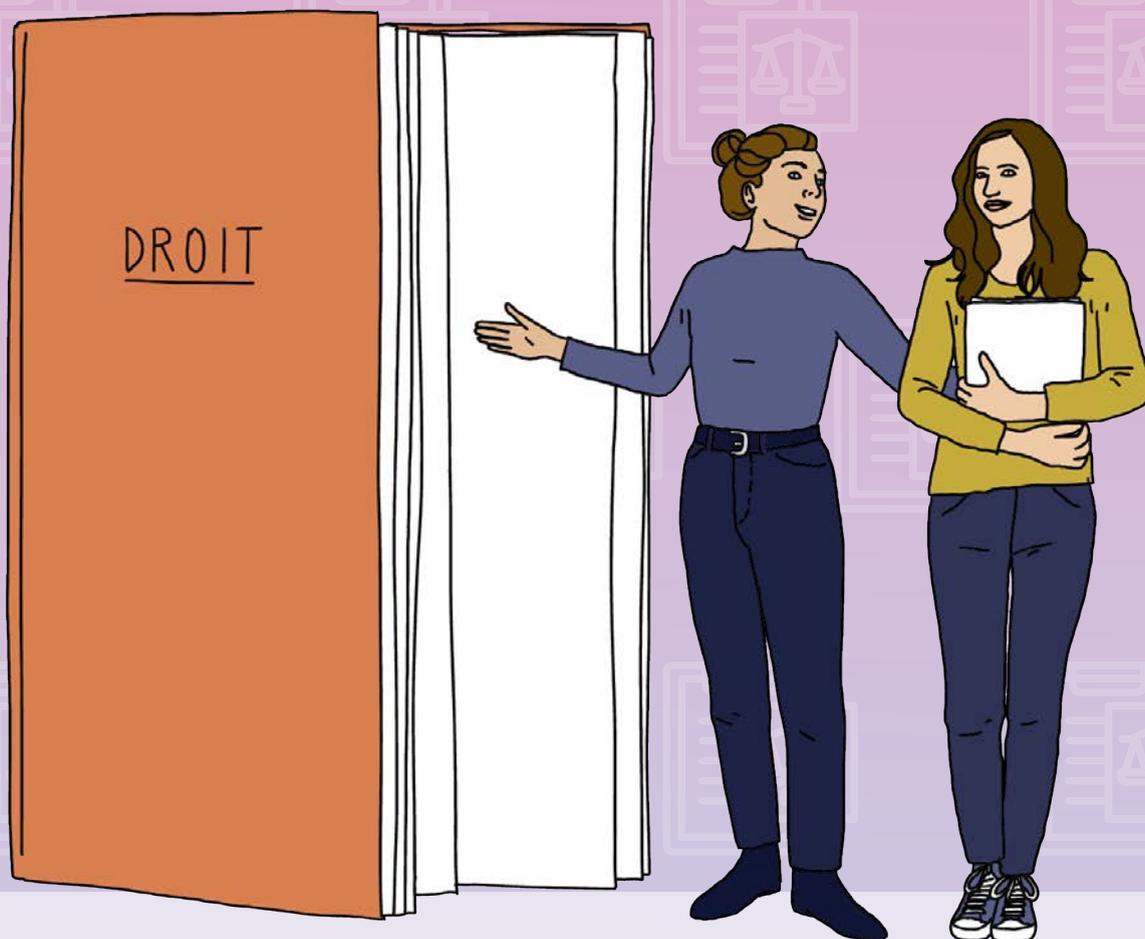
- Intra : 2 400 € ttc sur devis, hors trajets
- Inter : 350 €

Lieu

Sur demande
Inter : CIDFF - 18 place tolozan
- 69001 Lyon
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr
Responsable entrepreneuriat,
formation professionnelle et
égalité



Le droit de la famille

Sans les droits il n'y a pas d'égalité, c'est pour cela que le CIDFF propose des formations et des sensibilisations réalisées par nos juristes pour les professionnel·les afin de mieux comprendre les situations face à ces notions juridiques.

Les différentes formes d'unions



POUR QUI ?

Professionnel·les traitant dans le cadre de leur activité des questions relatives au droit de la famille, assistant·es sociales.aux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Distinguer** les droits et les obligations du couple selon la forme d'union choisie
- **Connaître** les dernières réformes sur le mariage et le PACS

CONTENU

- Conditions légales et effets du mariage
- Le mariage célébré à l'étranger et ses effets en France, le mariage mixte ou de deux étrangers célébré en France
- Les régimes matrimoniaux
- Le PACS : conclusion du PACS et ses effets sur le plan civil, fiscal et social
- Le concubinage : statut juridique des concubins

MÉTHODE

- Mobilisation de supports visuels (diaporama, vidéos) et activités participatives (débat mouvant, quizz, chiffres clés, ...)
- Remise d'une documentation pédagogique aux personnes avec les orientations

ÉVALUATION

- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires



Groupe de
8 à 15 personnes

Prérequis

Aucun

Durée

1/2 journée, 3h

Formatrice

Juriste

Dates

Sur demande

Tarifs

Intra : 800 € ttc sur devis,
hors trajets

Lieu

Sur demande
*Accessibilité PMR et besoins
spécifiques à communiquer
en amont*

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

*Responsable entrepreneuriat,
formation professionnelle et
égalité*

Comprendre la filiation, les séparations et leurs impacts en droit de la famille



POUR QUI ?

Professionnel·les traitant dans le cadre de leur activité des questions relatives au droit de la famille, assistant·es sociales.aux.



Groupe de
6 à 12 personnes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

- **Distinguer** les modes d'établissement de la filiation et en mesurer les incidences
- **Apprécier** les droits et les devoirs des parents ou autre personne titulaire de l'autorité parentale
- **Cerner** l'étendue des obligations alimentaires intrafamiliales
- **Connaître** les règles relatives à la séparation des couples mariés et non mariés
- **Appréhender** les conséquences patrimoniales de la rupture
- **Mesurer** l'incidence d'une séparation sur la situation de l'enfant : les droits et les devoirs des parents, fixation de la résidence, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire

CONTENU

Programme journée 1 - Filiation et autorité parentale
(programme détaillé sur demande)

1. Établissement de la filiation
2. Incidences de l'établissement de la filiation
3. L'autorité parentale
4. Obligation alimentaire envers les ascendant.es et beaux parents

Programme journée 2 -

Les différentes formes de séparation et leurs incidences patrimoniales (programme détaillé sur demande)

5. La séparation des époux
6. La séparation des partenaires de PACS
7. La séparation des concubins
8. Les mesures spécifiques dans le cadre des violences conjugales
9. L'autorité parentale
10. La résidence des enfants
11. La contribution à l'entretien et à l'éducation

Prérequis

Aucun

Durée

2 journées, 7h chacune

Formatrice

Juriste

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis,
hors trajets

Lieu

Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER
formation@cidff-id.fr

*Responsable entrepreneuriat,
formation professionnelle et
égalité*



Comprendre la filiation, les séparations et leurs impacts en droit de la famille



Groupe de
6 à 12 personnes

MÉTHODE

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Mobilisation de supports visuels (diaporama, vidéos) et activités participatives (débat mouvant, cas pratiques, quizz, chiffres clés, ...)
- Échanges autour des situations rencontrées par les participant·es dans le cadre de leur activité
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires avec les orientations

ÉVALUATION

- Autoévaluation anonyme sur les objectifs pédagogiques
- Questionnaire anonyme de satisfaction
- Bilan pour le commanditaire sur le retour des questionnaires

Prérequis

Aucun

Durée

2 journées, 7h chacune

Formatrice

Juriste

Dates

Sur demande

Tarifs

- Intra : 2 400 € ttc sur devis,
hors trajets

Lieu

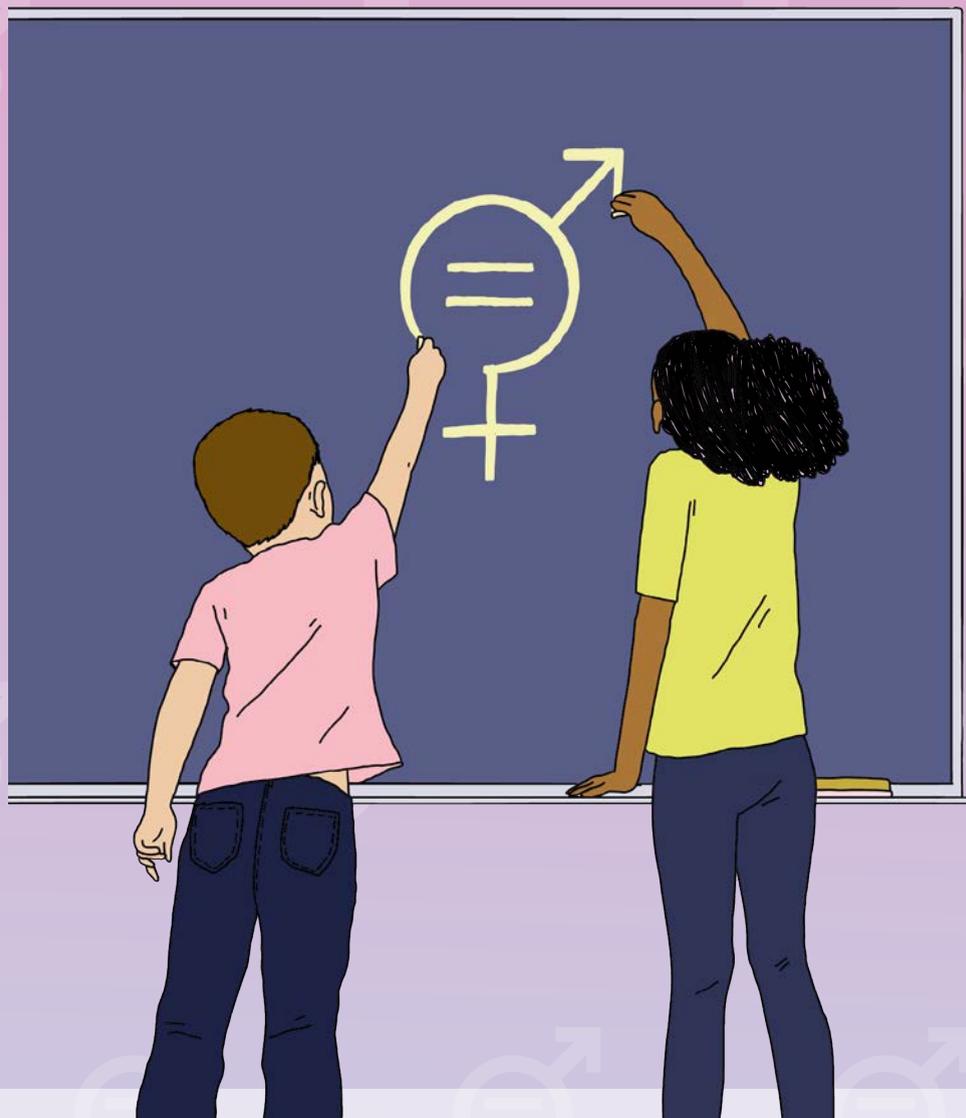
Accessibilité PMR et besoins spécifiques à communiquer en amont

Contact

Marion LAGIER

formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat,
formation professionnelle et
égalité



Les interventions en milieu scolaire

Les rôles sociaux construits autour des stéréotypes de genre et d'une idée de domination du masculin sur le féminin, entraînent des inégalités tout au long de la vie. La partie souvent visible et dénoncée sont les violences sexiste et sexuelles dont les femmes sont majoritairement victimes, mais les racines sont plus profondes. L'éducation nationale et les lieux d'accueil MJC, centres sociaux, etc. ont donc un rôle primordial à jouer en matière de lutte contre les stéréotypes de genre et de prévention des violences, dès le plus jeune âge, le CIDFF anime des séances dans cet objectif.

Ateliers égalité et consentement

3-6 ans



POUR QUI ?

Enfants de 3 à 6 ans (maternelle).



Durée de l'atelier
45 min

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Séance 1 : Les émotions et le consentement

- Reconnaître et identifier une émotion. Se sentir libre de ressentir et d'exprimer ses émotions peu importe son genre
- Apprendre le concept de consentement. Savoir demander le consentement de l'autre et savoir exprimer son propre consentement

Séance 2 : Les stéréotypes de genre

- Réfléchir aux stéréotypes de genre dans les tâches et activités de la vie quotidienne
- Déconstruire les stéréotypes et comprendre que les goûts se construisent et évoluent
- Reconnaître et exprimer ses émotions
- Revoir la notion de consentement

MÉTHODES

Jeux de cartes consentement, histoires et ouvrages jeunesse, vidéo courte sur le consentement, images,... Plusieurs outils pédagogiques sont déployés sur chaque séance pour maintenir l'attention des enfants - certains outils utilisent une police Dys-adaptée.

Le CIDFF a acheté et développé des outils adaptés à chaque classe d'âge.
Questionnement, expression des enfants.

MODALITÉS

Classe séparée en 2 sous groupes dans 2 espaces.

1 intervenante CIDFF par groupe, formée aux interventions scolaires et salariée du CIDFF

Possible de classe entière co-animée.

1 à 2 personnes de l'établissement sont présentes. La présence d'une personne de l'établissement est obligatoire pour garantir la sécurité des élèves, le cadre disciplinaire et le relai possible sur des situations de violences.

TARIFS

- 115 € par groupe pour 1 séance avec 1 intervenante
- 1 classe entière compte 2 groupes, soit 230 € avec 2 intervenantes
- Possibilité de ne commander qu'une séance

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Ateliers égalité et consentement

6-11 ans



POUR QUI ?

Enfants de 6 à 11 ans (élémentaire).



Durée de l'atelier
1h30

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Séance 1 : Les émotions et le consentement

- Savoir reconnaître et identifier une émotion. Se sentir libre de ressentir et d'exprimer ses émotions peu importe son genre
- Apprendre le concept de consentement. Savoir demander le consentement de l'autre et savoir exprimer son propre consentement

Séance 2 : Les stéréotypes de genre

- Réfléchir aux stéréotypes de genre dans les tâches et activités de la vie quotidienne
- Déconstruire les stéréotypes et comprendre que les goûts se construisent et évoluent
- Reconnaître et exprimer ses émotions
- Revoir la notion de consentement

MÉTHODES

Jeux de cartes consentement, histoires et ouvrages jeunesse, vidéo courte sur le consentement, images, jeux enquêtes,...

Plusieurs outils pédagogiques sont déployés sur chaque séance pour maintenir l'attention des enfants - certains outils utilisent une police Dys-adaptée.

Le CIDFF a acheté et développé des outils adaptés à chaque classe d'âge.

Questionnement, expression des enfants.

MODALITÉS

Classe séparée en 2 sous groupes dans 2 espaces.

1 intervenante CIDFF par groupe, formée aux interventions scolaires et salariée du CIDFF

Possible de classe entière co-animée.

1 à 2 personnes de l'établissement sont présentes. La présence d'une personne de l'établissement est obligatoire pour garantir la sécurité des élèves, le cadre disciplinaire et le relai possible sur des situations de violences.

TARIFS

- 175 € par groupe pour 1 séance avec 1 intervenante
- 1 classe entière compte 2 groupes, soit 350 € avec 2 intervenantes
- Possibilité de ne commander qu'une séance

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Ateliers égalité et prévention des violences sexistes et sexuelles

11-18 ans



Durée de l'atelier
2h

POUR QUI ?

Adolescent-es de 11 à 14 ans (collège).
Adolescent-es de 15 à 18 ans (lycée).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Séance 1 : stéréotypes, discriminations, égalité/inégalité

- Connaître et comprendre les concepts suivants : inégalité, discriminations, stéréotypes, sexe, identité de genre, égalité de droit/égalité de fait
- Comprendre les mécanismes des interactions entre stéréotypes, discriminations et inégalités
- Poser les notions de base qui sous-tendent les violences sexistes et sexuelles qui seront abordées en séance n°2

Séance 2 : consentement, prévention des violences sexistes et sexuelles

- Comprendre la notion de consentement
- Savoir reconnaître exprimer son consentement et reconnaître le consentement de l'autre
- Reconnaître des situations de violences sexistes et sexuelles
- Identifier les relais possibles des situations de violences sexistes et sexuelles

MÉTHODES

Jeux de cartes consentement, jeu de personnage, jeux en équipe, rôles, vidéo sur le consentement, images,...

Plusieurs outils pédagogiques sont déployés sur chaque séance pour maintenir l'attention des adolescent-es - certains outils utilisent une police Dys-adaptée.

Le CIDFF a acheté et développé des outils adaptés à chaque classe d'âge.

Questionnement, expression des jeunes, débat.

MODALITÉS

Classe séparée en 2 sous groupes dans 2 espaces.

1 intervenante CIDFF par groupe, formée aux interventions scolaires et salariée du CIDFF

Possible de classe entière co-animée.

1 à 2 personnes de l'établissement sont présentes. La présence d'une personne de l'établissement est obligatoire pour garantir la sécurité des élèves, le cadre disciplinaire et le relai possible sur des situations de violences.

TARIFS

- 230 € par groupe pour 1 séance avec 1 intervenante
- 1 classe entière compte 2 groupes, soit 460 € avec 2 intervenantes
- Possibilité de ne commander qu'une séance

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité





Les ateliers publics adultes

Le CIDFF propose d'animer auprès de publics de structures tiers des ateliers ludiques, pratiques et participatifs pour accompagner les publics adultes et notamment des groupes de femmes en non-mixité à travailler leur autonomie et leur orientation sur les sujets de l'égalité femmes-hommes, de la parentalité, de la prévention des violences, de la confiance en soi, de son autonomie financière ou encore de l'accès au droit.

Egalité et prévention des violences sexistes et sexuelles

18-25 ans



POUR QUI ?

Jeunes 18-25 ans, Mission locale ou autre structure d'accueil jeunesse.



Durée de l'atelier
3h

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Questionner** ses propres pratiques ou préjugés
- **Comprendre** les phénomènes de privilèges/ stéréotypes / discriminations / inégalités
- **Connaître** les chiffres du sexisme en France et mieux appréhender les inégalités femmes-hommes dans la société
- **Réfléchir** aux notions de violences sexistes et sexuelles et violences conjugales
- **Connaître** les différentes formes de violences / savoir les identifier
- **Rappeler** les droits et la loi concernant les violences pour identifier ce qui est interdit
- **Connaître** les dispositifs d'orientation possibles pour les victimes de violences sexistes et sexuelles

CONTENUS

- Notions : discrimination, égalité de droit/de faits, inégalités, genre, sexisme
- Les chiffres clés sur les inégalités de genre
- Le sexisme et les violences dans les relations amoureuses
- Les différentes formes de violences
- Rappel à la loi sur les concepts vus
- Orientation et ressources pour les victimes

MÉTHODES

- Jeux de cartes, jeux de rôles, vidéo courte, photoexpression, théâtre forum, quizz
- Plusieurs outils pédagogiques sont déployés sur la séance pour maintenir l'attention des jeunes
- Le CIDFF a acheté et développé des outils adaptés pour cette classe d'âge
- Questionnement, expression des jeunes, règles de débat, règles du groupe

MODALITÉS

- Groupe de 15 jeunes maximum
- 1 intervenante CIDFF par groupe, formée aux interventions scolaires et salariée du CIDFF
- La présence d'une personne de la structure commanditaire accompagnant le groupe est obligatoire pour garantir la sécurité des jeunes, le cadre disciplinaire et le relai possible sur des situations de violences.

TARIFS

- 345 € l'atelier

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Cycle d'ateliers "Seniors"



POUR QUI ?

Personnes en recherche d'emploi de +45 ans, en mixité.



Durée d'un atelier
3h - 3 ateliers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Trouver** une place avec l'identité de senior-e, dans la société et dans le monde professionnel
- **Faire le deuil** de son statut antérieur
- **Envisager** un transfert de ses compétences professionnelles dans une démarche d'élargissement des choix professionnels
- **Réfléchir** à élaborer un projet cohérent et réalisable qui répond aux besoins des entreprises et à son projet de vie
- **Travailler** sur ses valeurs personnelles et professionnelles et ses qualités
- **Mieux gérer** son stress
- **Revaloriser** l'image de soi

CONTENUS

- Outils utilisés : Outil courbe du changement
- Les étapes du deuil
- Temps de partage en grand groupe et en sous-groupe
- Articles de presse
- Vidéos
- Offres d'emploi

MÉTHODES

- Un livret qui reprend l'ensemble des thématiques abordées
- Un questionnaire de satisfaction

MODALITÉS

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Animation par une salariée du CIDFF, chargée d'accompagnement vie personnelle et familiale

TARIFS

- 855 € pour 3 ateliers

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Cycle confiance en soi et estime de soi



POUR QUI ?

Personnes en recherche d'emploi, en mixité



Durée d'un atelier
3h - 3 ateliers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Accéder** à une meilleure connaissance de soi
- **Soutenir** les participant.es pour les amener à reconnaître leurs ressources personnelles et leurs qualités ;
- **Aider** à la prise de conscience des difficultés freinant le parcours
- **Accompagner** leur cheminement vers une meilleure affirmation de soi pour arriver à prendre des décisions et de faire des choix
- **Aider** à trouver des pistes de résolution
- **Stimuler** une ré-motivation / une mise en action

CONTENUS

- Prise de conscience de ses qualités et de ses réussites
- Réflexion sur les notions confiance en soi, estime de soi et affirmation de soi
- Définition des différents aspects de l'estime de soi
- Faire le lien avec sa situation individuelle et son parcours professionnel

MÉTHODES

- Ateliers basés sur une animation interactive
- Exercices ludiques
- Echanges autour des situations rencontrées par les participant.es
- Remise d'un support
- Un questionnaire de satisfaction

MODALITÉS

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Animation par une salariée du CIDFF, chargée d'accompagnement vie personnelle et familiale

TARIFS

- 855 € pour 3 ateliers

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Cycle conciliation des temps de vie



POUR QUI ?

Femmes en recherche d'emploi, non mixité



Durée d'un atelier
3h - 6 ateliers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Identifier** les différents temps de vie des participantes
- **Visualiser** l'emploi du temps d'une journée type
- **Permettre** une prise de conscience de la répartition de son temps entre les sphères personnelle, familiale, professionnelle, des déséquilibres existants, du décalage entre les priorités de vie et les moyens que les participantes se donnent pour les mettre en œuvre
- **Permettre** une prise de conscience de son positionnement vis-à-vis de l'emploi, de la répartition des rôles et des tâches au sein de la famille et de commencer tester une idée, astuce, stratégie de changement minime
- **Se donner** un premier acte de changement à tester au cours du cycle d'ateliers
- **Apprendre** à gérer son stress par la réalisation d'exercices au quotidien

CONTENUS

- Détermination et quantification des différents temps de vie
- Evaluation du partage des tâches entre les hommes et les femmes
- Réflexion sur l'optimisation de la gestion du temps
- Prise de conscience des différentes formes de stress et des manifestations physiologiques

MÉTHODES

- Utilisation d'outils spécifiques (roue du temps, parabole, aides à la gestion des priorités, qui fait quoi ?)
- Remise d'un support
- Echanges autour des situations rencontrées par les participantes
- Exercices pratiques de sophrologie
- Un questionnaire de satisfaction

MODALITÉS

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Animation par une salariée du CIDFF, chargée d'accompagnement vie personnelle et familiale

TARIFS

- 1 710 € pour 6 ateliers

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Cycle autonomie des femmes



POUR QUI ?

Femmes en insertion ou en mobilisation vers l'emploi.



Durée d'un atelier
3h – 6 ateliers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Favoriser** l'autonomie des femmes en levant des freins spécifiques
- **Permettre** aux femmes de **réfléchir** à l'élargissement des choix professionnels, y compris la création d'activité
- Mieux **concilier** ses temps de vie
- **Accéder** à ses droits et à la citoyenneté

CONTENUS

- Atelier Elargissement des choix professionnels : Prise de conscience de la diversité des métiers et environnements de travail
- Atelier Création d'entreprise pourquoi pas moi : lever les représentations négatives liées à la création d'activité, les étapes et aides possibles
- Atelier Concilier ses temps de vie : repérer les difficultés et les leviers pour mieux gérer son temps et ses priorités
- Atelier Accès au droit : introduction au droit de la famille et du travail, où me renseigner
- Atelier Citoyenneté : définir la citoyenneté et les principes de la république, le rôle des institutions.

MÉTHODES

- Mobilisation de supports visuels (diaporama, photoexpression Explorama) et activités participatives (jeux, brainstorming, cas pratiques, quizz, création, expression, roue du temps...) en complément d'apports techniques de l'intervenante

MODALITÉS

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Animation par des salariées du CIDFF en pluridisciplinarité selon la thématique de l'atelier

TARIFS

- 285 € par atelier, 1 710 € pour 6 ateliers

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr

Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



Cycle entrepreneuriat



POUR QUI ?

Femmes en montage de projet ou cheffes d'entreprise en accompagnement par la structure commanditaire.



Durée d'un atelier
3h – 6 ateliers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Le secteur création et vie personnelle et familiale du CIDFF du Rhône vous propose un cycle de 6 ateliers dédiés aux femmes qui entreprennent
- Echanger avec d'autres créatrices pour prendre du recul et mieux se positionner
- Ajuster son projet afin de gagner en légitimité et en assurance

CONTENUS

- Atelier Femme, révèle-toi créatrice :
Travailler son Identité de Créatrice
- Atelier 24h émoi :
Mieux aborder sa gestion du temps
- Atelier Serenity Boss :
Mieux aborder sa gestion du stress
- Atelier Moi en version Pro :
Adopter sa posture de créatrice
- Atelier Confiance en soi :
Booster sa confiance en soi
- Atelier Etre soi m'aime :
Travailler sa prospection

MÉTHODES

- Méthode d'animation basée sur des outils de développement personnel, méthode ADVP, coaching, mise en situation

MODALITÉS

- Groupe de 10 à 15 personnes
- Co-animation de 2 professionnelles du CIDFF pôle création et/ou pôle vie personnelle et familiale

TARIFS

- 460 € par atelier

PERSONNE À CONTACTER POUR LE PROJET

Marion LAGIER formation@cidff-id.fr
Responsable entrepreneuriat, formation professionnelle et égalité



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Désignations

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles interdépartementale Rhône Arc Alpin est une association loi 1901 ayant pour mission de favoriser l'égalité femme homme et l'autonomie de femmes. Il est aussi organisme de formation enregistré sous le numéro 82690196769. Il est désigné comme le CIDFF Rhône Arc Alpin : CIDFF RAA

Commanditaire : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une prestation auprès du CIDFF RAA.

Stagiaire : toute personne physique qui participe à une formation, commandée par son employeur ou sur inscription individuelle.

Public : Le public participant à une prestation hors formation.

Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue du CIDFF RAA et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.

Formations ou prestation de sensibilisation intra-entreprises : les formations ou prestations adaptées à la commande d'un commanditaire pour ses employées, partenaires ou publics

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations animées par le CIDFF et commandées par un commanditaire ou en formation inter-entreprise. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du commanditaire et/ou des stagiaires sur inscription individuelle aux présentes conditions générales de vente.

3. Modalité des prestations

Le lieu de la formation est fixé, pour les formations interentreprises, sauf indication contraire, au CIDFF, 18, place Tolozan 69001 Lyon.

Le règlement intérieur est disponible sur le site internet rubrique formation et est à consulter par tous les stagiaires en amont.

Les horaires et la durée de la formation sont précisés dans la fiche formation pour les stagiaires et/ou le devis ou la convention signée entre le CIDFF RAA et le commanditaire. Le CIDFF se réserve le droit de déplacer le lieu de la formation au besoin après en avoir informé les stagiaires (nécessité d'accès pour une personne à mobilité réduite par exemple).

4. Modalités d'inscription et de règlement des prestations :

4.1. Pour les commanditaires d'une formation intra-entreprise ou d'une prestation de sensibilisation

- Un premier contact est établi avec le CIDFF, avec la responsable des formations/sensibilisation ou cadre/direction pour déterminer la demande.
- Une proposition de prestation est envoyée avec le programme (fiche formation ou autre écrit détaillant les contenus de la prestation) et un devis. Une période ou une date peuvent être évoquées pour la faisabilité de la prestation, mais non bloquées avant la validation du devis.
- Le devis est à renvoyer validé et signé sous 30 jours, sans quoi le CIDFF RAA ne pourra maintenir les dates ou la période éventuellement bloquées en amont par le commanditaire.
- Pour les commanditaires publics, un bon de commande est adressé au CIDFF préalablement à la saisie CHORUS.

la prestation, il s'engage à fournir en amont de la prestation la liste des inscrits, avec e-mail pour les formations, 15 jours avant la date. L'employeur s'assure que les stagiaires auront un comportement en adéquation avec le suivi d'une formation et n'entraverons pas son bon déroulé (opposition très forte, menaces, empêchant les autres stagiaires et la formatrice de poursuivre). En cas de non-respect de ce principe, la formatrice pourra arrêter la séance.

Sur demande, une convention type peut être formalisée entre le CIDFF et le commanditaire.

Le CIDFF RAA procèdera à la facturation complète de l'action une fois celle-ci complètement réalisée.

4.2. Pour les stagiaires en formation inter-entreprises

- Le-la stagiaire choisi une formation proposée sous cette modalité sur le catalogue et les dates et horaires de celle-ci. Toutes nos formations ne sont pas concernées par l'inter-entreprises.
 - Le-la stagiaire s'engage à répondre au prérequis et au public cible auquel s'adresse la formation.
 - Le-La stagiaire envoie le bulletin d'inscription (accessible sur le site) dûment rempli à formation@cidff-id.fr
 - Le CIDFF RAA confirmera l'inscription de la personne et confirmera la tenue du groupe. Le groupe sera validé à partir de 6 participant-e-s.
- Si le groupe n'est pas rempli, son annulation aura lieu à 15 jours ouvrés, environ 3 semaines minimum de la formation.
- Une demande de paiement par facture sera faite par chèque ou virement à la suite de la formation :
 - Par virement IBAN : FR76 3000 3022 8000 0372 6018 504
 - Par chèque à l'ordre du CIDFF Rhône Arc Alpin, 18 place Tolozan 69001 Lyon, service financier

5. Prise en charge financière

5.1. Pour les commanditaires d'une formation intra-entreprise

Les formations du CIDFF RAA répondent aux exigences de la certification QUALIOP1 pour les actions de formation et notre organisme est certifié. Elles peuvent être comprise dans le plan de formation d'une structure. La prise en charge est à étudier par le commanditaire avec son OPCO sur la base du devis.

Un certificat de réalisation est donné sur demande à formation@cidff-id.fr.

5.2. Les formations inter-entreprises :

Les formations dispensées ne sont ni certifiantes ni qualifiantes, un certificat de réalisation est donné sur demande à formation@cidff-id.fr aux stagiaires. Elles ne peuvent bénéficier d'une prise en charge CPF (compte personnel de formation) mais peuvent être prise en charge par l'employeur.

Le CIDFF pourra effectuer sur demande lors de l'inscription un devis adressé à l'employeur pour les stagiaires inter-entreprise dans le cas de la prise en charge par leur employeur. Le tarif reste le même quel que soit la prise en charge.

6. Frais annexes

Les frais de transport, d'hébergement et de séjour sont à

la charge de l'employeur ou du-de la stagiaire. Il est possible de solliciter l'OPCO pour une prise en charge de ces frais.

7. Modalités d'annulation ou de désistement

- À l'initiative du CIDFF RAA

Le CIDFF RAA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation lorsque le nombre de participant-es n'est pas suffisant pour assurer de bonnes conditions pédagogiques ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Cette décision est communiquée aux stagiaires ou à la structure au plus tard 3 semaines (15 j ouvrés) avant le début de la formation, sauf cas de force majeure.

Le CIDFF RAA ne facturera aucun frais en cas d'annulation de force majeure (absences, maladie, grève, événement climatique etc.), remboursera les sommes perçues et ne sera tenu responsable des frais engagés par les participante-s.

- À l'initiative de la structure commanditaire ou du-de la stagiaire ou pour les commandes INTRA si le nombre de stagiaires minimum n'est pas atteint, ne permettant pas le déroulé de la prestation (une anticipation et un report est conseillé dans ce cas)

Les frais pédagogiques seront remboursés à 100 % au signataire du devis, ou au-la stagiaire, dans le cas d'une annulation communiquée au service formation du CIDFF 15 jours ouvrés avant le début de la formation (environ 3 semaines) formation@cidff-id.fr

Pour les annulations communiquées au service formation du CIDFF à 14 jours ouvrés et moins avant le début de la formation, le CIDFF facturera ou conservera :

- 25 % des frais pédagogiques (hors trajets) de la formation pour une annulation entre 10 et 14 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 50 % des frais pédagogiques de la formation pour une annulation entre 9 et 5 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 75 % des frais pédagogiques de la formation pour une annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Sur justificatif médical ou étude d'une situation de cas de force majeure sur justificatif également, les frais pourront être remboursés.

- La totalité de la prestation sera facturées au commanditaire si l'annulation s'est faite le jour même suite au déplacement des formatrices.

8. Réclamations

Les réclamations sont à adresser à la responsable des prestations via l'adresse : formation@cidff-id.fr

9. Données à caractère personnelles

Les informations personnelles du-de la stagiaire seront traitées en conformité avec les dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces données sont traitées uniquement pas le CIDFF RAA et ne sont communiquées de manière nominative à aucun partenaire tiers ou à des fins commerciales.

Les stagiaires pourront exercer un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression quant au traitement et à la diffusion de ses données personnelles garanti par les articles 39 et 40 de cette loi auprès du CIDFF RAA en faisant la demande à formation@cidff-id.fr



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Rhône - Arc Alpin Interdépartemental

CIDFF RHÔNE - ARC ALPIN INTERDÉPARTEMENTAL

Siège social : 18 place TOLOZAN - 69001 LYON

Tél. : 09 78 08 47 48 (numéro gratuit)

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 13h45 à 17h et le vendredi de 9h à 13h

Les actions d'accueil et d'accompagnement du CIDFF RAA bénéficient des soutiens financiers suivants :

